



BETTERAVES

Progression ralentie de la rouille et de la cercosporiose dans le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France. Evolution de la cercosporiose dans l'Oise.

Bio-agresseurs : teigne présente dans l'Est de la région (Aisne, Oise, Somme).

COLZA :

Limaces et petites altises : risque faible, à surveiller.

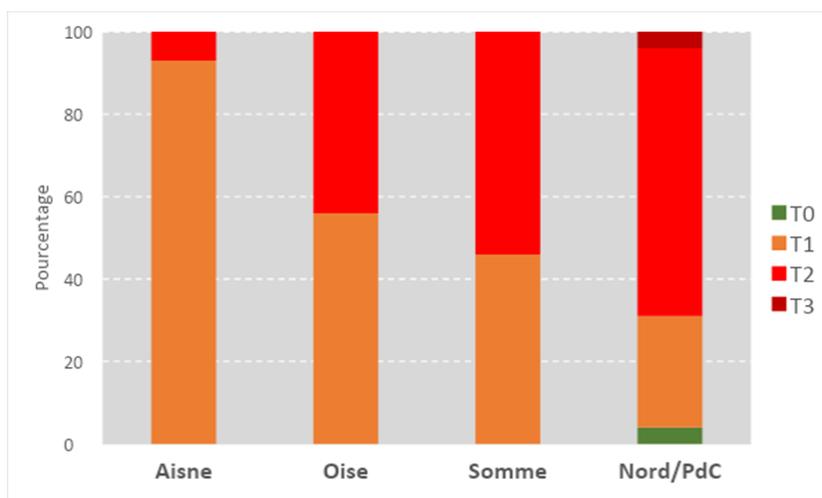
BETTERAVES

Observations des maladies du feuillage : 44 parcelles observées.

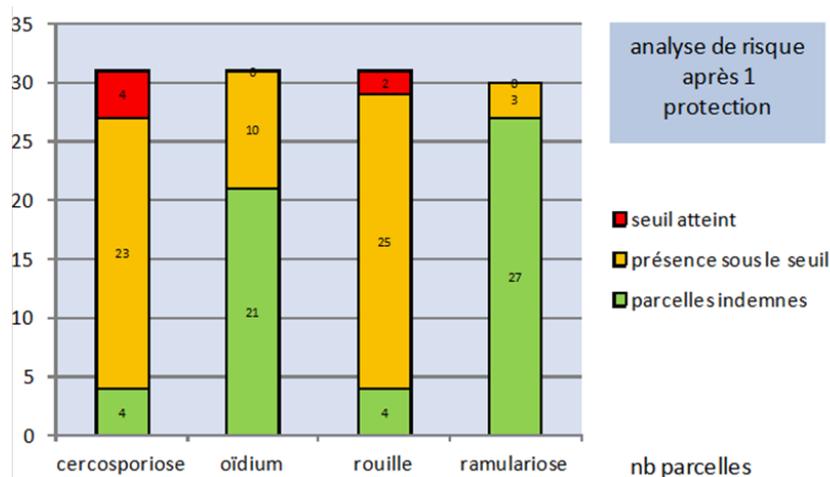
Maladies du feuillage

Le stress hydrique est de moins en moins présent (sauf moitié sud de l'Aisne et à l'est de l'Oise). Les maladies continuent d'évoluer mais plus lentement. Seules les parcelles devant être arrachées après le 15 octobre sont à surveiller en priorité (protection inutile sur parcelles arrachées fin septembre jusqu'à mi-octobre).

Etat du niveau de protection par département :



Analyse de risque après une protection :



Le développement des maladies (cercosporiose et rouille) ralentit dans le Nord et l'Ouest des Hauts-de-France. L'Oise a la plus forte progression cette semaine tandis que l'Aisne évolue peu.

Le seuil T2 est atteint dans 65% des parcelles dans le Nord/Pas de Calais, 54% dans la Somme, 43% dans l'Oise et 7% dans l'Aisne.

Une première parcelle a atteint le seuil du T3 dans le Pas de Calais (St Aubin).

Cercosporiose : 2 nouvelles parcelles sont au seuil de risque T1 dans l'Oise.
5 sont au seuil T2 (3 dans l'Oise, 1 dans le Nord-Pas-de-Calais et 1 dans la Somme).
1 est au seuil du T3 dans le Pas-de-Calais.

Rouille : 2 parcelles atteignent le seuil de risque T2 (1 dans le Nord-Pas-de-Calais et 1 dans l'Aisne).

Carte Alerte Maladies au 1 septembre :



Alerte Maladies



La filière betteravière vous conseille en temps réel dans la gestion des principales maladies foliaires (cercosporiose, oidium, rouille et ramulariose) grâce à cette carte actualisée par ses experts.

Comment lire cette carte ?

- T0** : seuil de risque maladies non atteint
- T1** : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3**

Retrouvez la carte de vigilance via le lien menant à « Alerte Maladies » : <http://maladies.itbfr.org/>

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Après le 15 août, les seuils changent pour les parcelles qui n'avaient pas atteint le seuil de risque T1. Pour ces parcelles, il faut se référer à la deuxième partie du tableau.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{es} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

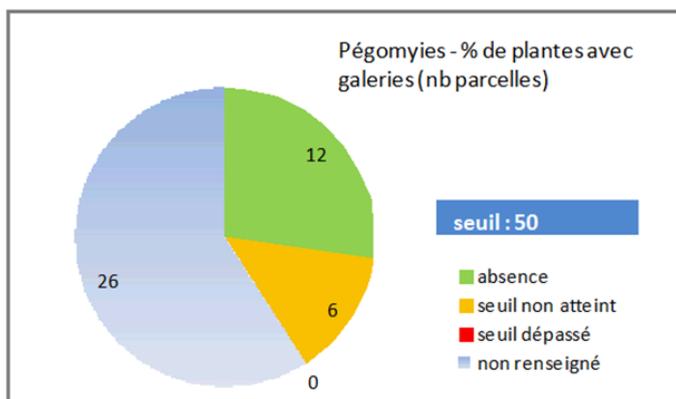
***Bordure littorale : Bande côtière de 100 km**

Tableau des préconisations pour l'arrêt des interventions :

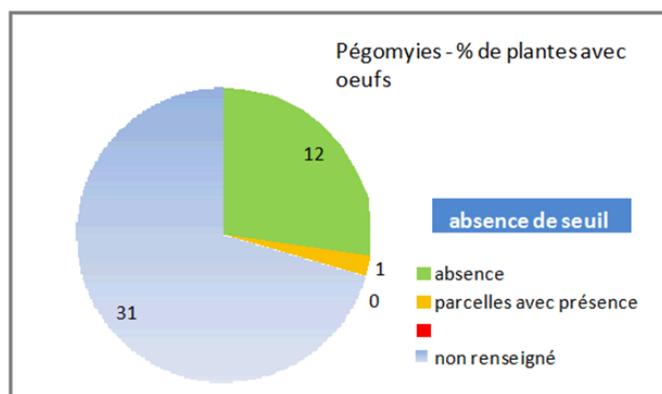
	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oidium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

L'utilité d'une protection future doit prendre en compte en plus de la (des) maladie(s) présentes, la date de récolte prévue et la sensibilité variétale aux maladies.

Pégomyies

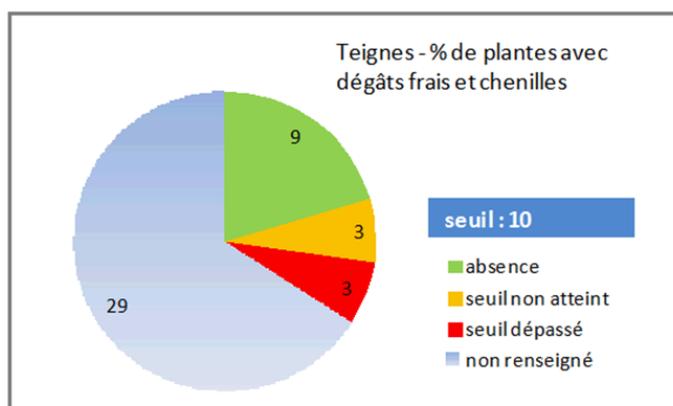


Aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil indicatif de risque.



Rappel du seuil de risque : 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.

Teignes :

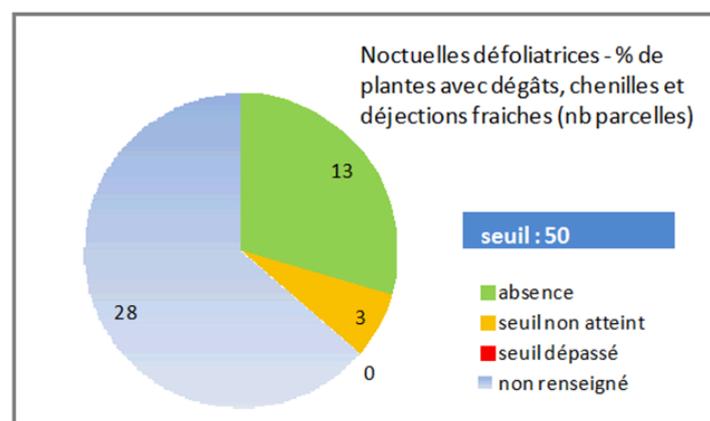


Chenille de teigne - ITB 60

La présence des teignes est observée principalement dans la partie Est de la région (Aisne, Oise et Est de la Somme). 3 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque cette semaine.

Rappel du seuil de risque : 10 % de plantes avec dégâts et/ou porteuses de chenilles.

Noctuelles défoliatrices :



Aucune parcelle du réseau n'a atteint le seuil indicatif de risque.

Rappel du seuil de risque : 50 % de plantes avec traces de morsures et/ou déjections récentes.

Acariens :

La présence d'acariens est toujours observée dans l'Oise. (symptômes observés notamment en bordure de parcelle.)



Symptôme foliaire de la présence d'acariens ITB 60

Stades

23 Parcelles renseignées cette semaine. 3 parcelles ne sont pas encore semées, et 12 sont levées. Parmi ces dernières, 8 sont au stade A (cotylédons), 2 au stade B1 (1 feuille) et 2 au stade B2 (2 feuilles).

Parcelles BSV observées du 2020-08-25 au 2020-09-01



Les premiers semis se sont souvent réalisés dans le sec cette année. La majorité des zones ont cependant maintenant reçu de la pluie et les semis sont en cours.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne :

Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
Limaces	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"> Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement) Rappuyage du lit de semence Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique Date de levée précoce Stade avancé
Altises adultes (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Limaces

Evolution du risque : Disposez les pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.



Pièges à limaces - (C.Gazet CA 59-62)

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des **captures de limaces** dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse (tableau ci-dessous) sont en majorité sans capture, même si les pluies du week-end ont favorisé les captures du 31/08.
Aucune capture n'est signalée dans le réseau BSV, mais deux parcelles présentent des pertes de surface foliaire de 5 à 50%.

Commune	27/08/2020		31/08/2020	
	Nombre de limace/m ²	stade	Nombre de limace/m ²	stade
ABBEVILLE ST LUCIEN	0	2 feuilles	2	4 feuilles
BEAUQUESNE	0		0	Levée
BOISJEAN	0	Semée mais pas levée	0	Levée
CHAUNY	0	Semée mais pas levée	0	Levée
LOUVIGNIES QUESNOY	0	Semée mais pas levée	0	Levée
MONTBREHAIN			0	Levée
NESLES LA MONTAGNE	0	Levée	0	Levée
RELY	0	Levée	3	Levée
SANCY LES CHEMINOTS	1	1 feuille	2	2 feuilles
SARS ET ROSIERES			0	Non semée
TEMPLEUVE	0	Non semée	0	Semée mais pas levée
VERTAIN	0	Semée mais pas levée	0	Levée
WAGNIERS LE PETIT	0	Levée	0	

- Le retour des pluies a favorisé la présence des limaces pour ces parcelles (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves).
- La **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

- Des **principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces

- **De la présence d'auxiliaire** : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Altises adultes : à surveiller de près.

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.**

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm).**

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Observations : les petites altises sont capturées dans 2 parcelles avec 1 et 3 individus dans les cuvettes jaunes. **De manière générale les infestations de petites altises restent très faibles cette année.** Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

Des morsures sont signalées dans 6 parcelles avec de 0,5 à 20% de plantes avec morsures et 0,1 à 5% de surface foliaire détruite.

Seuil Altises : 80 % des pieds avec morsures ET 25 % de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises

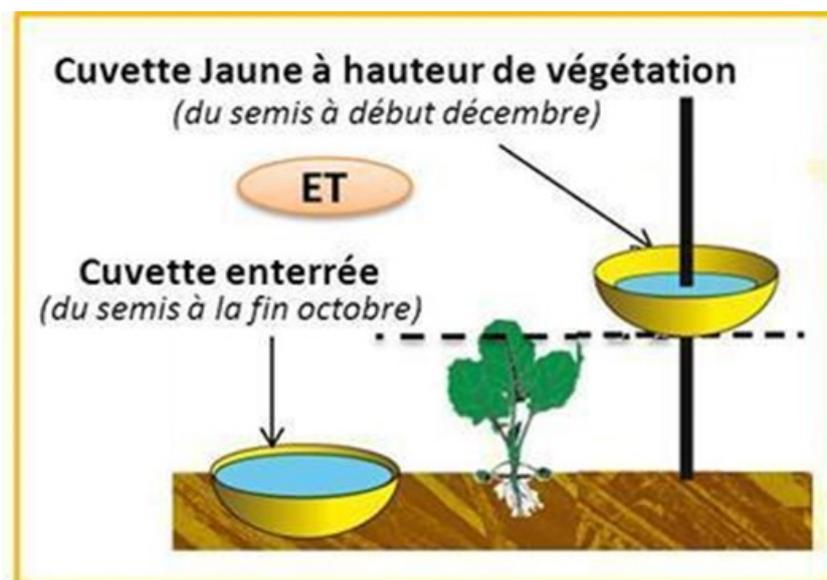
Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement).

Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.

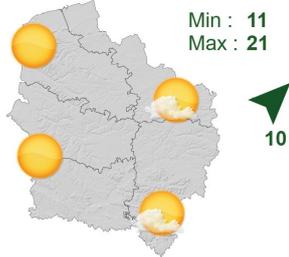
- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de **quelques gouttes de mouillant** (type liquide vaisselle, par exemple).

- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



METEOROLOGIE

Mercredi 2 Septembre



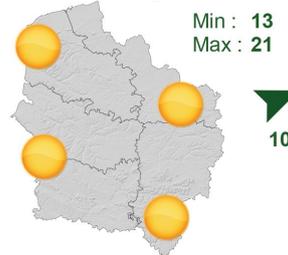
Jeudi 3 Septembre



Vendredi 4 Septembre



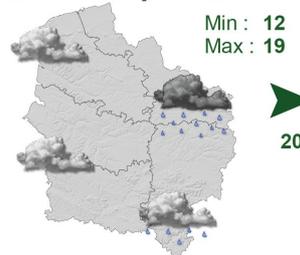
Samedi 5 Septembre



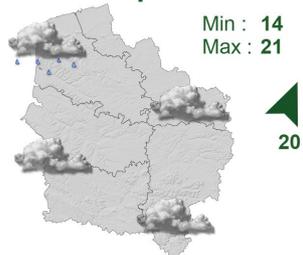
Dimanche 6 Septembre



Lundi 7 Septembre



Mardi 8 Septembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, L. Douy - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Foisie, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yemovéo, Yereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

